

**Prolongation**

**Semaine internationale des personnes d'ascendance africaine à Libreville : un pas vers la reconnaissance et la réparation**

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

Plus de trois semaines après la tenue dans la capitale gabonaise de cet événement mémorable, se situant dans la logique de la résolution 68/237 des Nations unies, les perspectives s'annoncent heureuses pour construire le pont de l'unité entre Africains et les 300 millions de personnes dont les ancêtres ont été déportés lors de la traite transatlantique, particulièrement aux Amériques.

DU 17 au 19 mai 2017, le Gabon a abrité les festivités de la semaine internationale des personnes d'ascendance africaine, sur le thème "Afrique, ma terre première". Une rencontre unique en Afrique, placée sous le haut patronage du président de la République, Ali Bongo Ondimba, et organisée par le ministère de l'Economie numérique, de la Communication, de la Culture et des Arts, en synergie avec le Centre international des civilisations bantu (Ciciba) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Elle se situait en droite ligne de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, adoptée par les Nations unies dans sa résolution 68/237, le 23 décembre 2013, afin de reconnaître les droits fondamentaux des 300 millions de personnes dont les ancêtres avaient été déportés lors de la traite transatlantique, sur tous les continents, particulièrement aux Amériques.

A l'occasion de cette semaine spéciale, Libreville recevait un maître mondiallement connu du rythme "Gwo Ka (tambour), à savoir le Guadeloupéen Roger Raspail, pour qui ces rapports entre Africains et Afro-descendants, une fois redéfinis, revêtent tout une symbolique. « Je reste, quoi qu'il advient, gwo-ka. Cela est définitivement ancré dans mes racines, mes gènes et mon sang. Je ne peux m'empêcher de penser, rêver, manger ou encore séduire par et avec le Gwo-ka. Ce tambour, cette musique m'a tout donné. Le Gwo-ka comme le jazz, reggae, ou tout autre forme de musique de résistance, est une philosophie de vie », avait-il laissé entendre à cette occasion.

Pour ceux qui le connaissent, Raspail fait sonner



Photo : P.P/OIOMMO

Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, au cours d'une audience avec les représentants d'Afro-descendants.

les peaux de ses tambours Ka depuis plus d'une quarantaine d'années avec la même passion. Jazz avant-gardiste ou morna capverdienne, swing caribéen ou rumba congolaise, funk spirituel ou transe gnawa du Sahel, le musicien a fait de sa musique un voyage perpétuel, enrichi au gré de ses rencontres avec des grands noms tels que le pianiste Mal Waldron, le flûtiste Eugène Mona, la défunte chanteuse Cesaria Evora, Didier Malherbe, Chico Freeman, Papa Wemba, notre sacré Pierre-Claver Aken dengue, ou encore Hasnia el Bécharia.

C'est dire toute l'importance que les personnes d'ascendance africaine rattachent à cet événement, et la nécessité de mettre définitivement un terme à cinq siècles de racisme et de discrimination structurels, enracinés dans l'esclavage et la colonisation, avec pour conséquence la peur, la pauvreté, la violence et l'impunité. Ceci faisant ainsi des personnes d'ascendance africaine des citoyens qui devraient, pour survivre et pouvoir témoigner aujourd'hui, se créer une nouvelle identité, développer un nouvel imaginaire, une nouvelle manière de vivre et des mécanismes de résistance.

**PERSPECTIVES**• Plus de trois semaines après la tenue à Libreville de cet événement mémorable, les perspectives s'annoncent heureuses pour construire le pont de l'unité entre Africains et les 300 millions de personnes dont les ancêtres ont été déportés au cours de la traite transatlantique. Déjà, le Chef de l'Etat a annoncé qu'il faciliterait leur accès à la nationalité, en procédant à l'introduction d'une disposition spécifique dans



Photo : JOE MANIANGA

Le musicien guadeloupéen Roger Raspail avait présenté le rythme "Gwo Ka". Plusieurs communautés se retrouvent dans cet instrument.

le nouveau Code de la nationalité. Ensuite, la Déclaration de Libreville a posé tous les jalons d'un travail à venir dont les fruits profiteront aux futures générations.

A travers ses lignes, l'esclavage est un crime contre l'humanité, devant être reconnu comme tel par tous les Etats qui l'ont pratiqué. Il faut donc renforcer l'appui aux communautés d'ascendance africaine, afin qu'elles puissent développer des lieux de mémoire, appliquer toutes les conventions édictées par la communauté internationale, particulièrement la Convention contre toutes les formes de racisme et de discrimination, sans distinction de race ou d'appartenance ethnique. Les Afro-descendants souhaitent être reconnus comme un groupe spécifique capable de s'intégrer

dans les sociétés dans lesquelles ils vivent. Pour eux, les questions liées à l'histoire de la traite et de l'esclavage, dans leur déclinaison transatlantique, doivent être inscrites dans les programmes d'enseignement des écoles, dans un but pédagogique et de promotion de l'éthique humaniste et des droits de l'Homme.

La Déclaration de Libreville recommande aux Etats l'engagement d'une démarche politique et juridique visant à étudier les conditions de la mise en application des réparations liées aux conséquences de la traite transatlantique et de l'esclavage. En vue d'un développement durable de la communauté afro-descendante, les participants invitent les Etats dans lesquels vivent des personnes d'ascendance africaine à mettre en œuvre



Photo : Union

Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, et le ministre d'Etat en charge de la Culture, Alain Claude Bilie-By-Nze lors de la rencontre de Libreville.

les conditions nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie, afin que leurs droits économiques, culturels et sociaux soient réalisés, et que leur participation politique au sein de leurs communautés deviennent une réalité.

En somme, un ensemble de recommandations et d'engagements qui se traduisent déjà dans les faits par le début d'un travail sur l'établissement d'une convention internationale relative aux droits des personnes d'ascendance africaine, dont la ratification est attendue d'ici la fin de la Décennie internationale en 2024.

Mais dans l'immédiat, des échanges culturels avec la communauté afro-descendante vont être engagés, notamment par des festivals, ateliers de formation et de mutualisation des savoirs et valeurs, voyages d'artistes, d'écrivains, de chercheurs de l'Afrique aux Amériques et vice-versa.

Dans le même ordre d'idées, l'ouverture d'un portail numérique consacré à la coopération Gabon/Communauté afro-descendante et l'inclusion d'autres groupes de personnes d'ascendance africaine sont en débats.

**Et aussi...**

**Les perspectives de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine**

**LA** Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine représente une réelle opportunité pour les Etats qui ont pratiqué la traite négrière, l'esclavage, la colonisation et toute la violence qui y est associée, doublée de racisme et de xénophobie, pour reconnaître et réparer. C'est une opportunité pour travailler ensemble, d'égal à égal, sans condescendance, et mettre en œuvre des réformes, promulguer des lois et les appliquer, se battre contre l'injustice et développer des mécanismes qui permettront aux personnes d'ascendance africaine, partout où elles se trouvent, de renaître en hommes et femmes fiers, libres et égaux.

L'engagement pris par le monde dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme est la seule option pour notre avenir commun.

Pendant quatre siècles, l'Afrique a subi la déportation la plus tragique de l'histoire du monde. Le trafic des êtres humains que fut la traite transatlantique, l'asservissement, la colonisation, ont généré des populations marginalisées, tenues à l'écart du développement mondial, comme parquées dans une zone de non-citoyenneté. La reconnaissance de leur histoire est la première pièce du puzzle à résoudre. La justice en est la deuxième.

"Le commerce de 20 à 40 millions d'êtres humains relève du crime contre l'humanité, et mérite d'être reconnu comme tel. Des réparations prenant la forme de programme de développement, et des réparations financières doivent être envisagées de manière sérieuse et volontaire. Le seul moyen d'éliminer cinq siècles de racisme et de discrimination est de travailler ensemble", peut-on lire dans la Déclaration de Libreville.